

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 MARS 2014

(Extrait du PV)

Les PV officiels et les comptes de la paroisse sont consultables au presbytère sur demande

DÉBAT – RÉFLEXION AU SUJET DE LA QUESTION DE LA BÉNÉDICTION DE COUPLES MARIÉS DE MÊME SEXE

Le pasteur Kopp introduit la séance en remerciant les conseillers d'être présents pour ce conseil exceptionnel supplémentaire ; il se réjouit de la présence de tous pour cette démarche synodale qu'il souhaite respectueuse, d'échange, excluant les divergences d'ordre personnel.

L'UEPAL souhaite un débat apaisé, et le pasteur nous invite à ne pas prendre trop de poids sur nos seules épaules : par l'Assemblée de l'UEPAL, c'est toute notre communauté qui décidera.

Le pasteur nous propose donc une méthode en quatre moments :

1. une libre expression, sous forme d'une réponse personnelle et non partagée à deux questions : sur le sujet, quelle est la première chose qui me vient en tête, comment je me sens face à ce thème (émotions, ressenti, ...) ;
2. un temps de parole, pour chaque conseiller deux minutes (nous sommes treize ...), sans débat ;
3. un temps d'échanges ;
4. une prise de position indicative à bulletin secret, suivie d'un bilan ensemble, avec un dernier commentaire pour qui le souhaiterait.

Le temps de parole individuel et le débat qui suit sont longs, riches et fournis. Sur les cinq questions proposées, chaque conseiller prend secrètement position. Voici le résultat :

Q1 / La question de la bénédiction de couples mariés de même sexe est-elle, POUR MOI, une question essentielle de la foi, c'est-à-dire est-elle liée à la question du salut en Jésus-Christ ?
OUI / NON

OUI : 0 NON : 12 BLANC : 1

Q2 / Est-ce que la question me paraît mûre pour notre église ou bien faudrait-il se donner un temps supplémentaire (automne ou année prochaine) pour prendre une décision ? OUI – nous pouvons prendre la décision NON – il faut davantage de temps pour décider

OUI : 4 NON : 9 BLANC : 0

Q3 / Est-ce que je me prononce, personnellement, pour ou contre la possibilité d'une bénédiction pour personnes de même sexe dans notre église ? je suis POUR / CONTRE / je reste indécis

POUR : 6 CONTRE : 3 INDÉCIS : 4

Q4 / Si la décision était prise de le faire, faudrait-il une liturgie différente pour continuer à marquer, pour nous, la différence entre un mariage (homme, femme, et famille) et une union de personnes de même sexe ? OUI / NON

OUI : 11 NON : 2 BLANC : 0

Q5 / Si la décision était prise, faudrait-il une clause de conscience pour les pasteurs, pour leur permettre de célébrer ou non de telles bénédictions ? OUI / NON

OUI : 8 NON : 5 BLANC : 0

Le pasteur constate que le résultat de cette consultation reflète justement la diversité d'opinion parmi les membres du conseil.

La consultation indique qu'il n'y a pas un consensus large en faveur de la bénédiction de couples de même sexe dans notre conseil. Le conseil presbytéral de Saverne, qui s'est exprimé très librement et au complet pour ce débat, convient que ces réponses seront notre contribution à transmettre à l'UEPAL.